

Image not found or type unknown



Droit d'un associé d'une sarl

Par **sarahisa**, le **07/03/2012** à **17:31**

Bonjour,rrnJe suis associée d'une SARL à hauteur de 30%, mon associé qui est également le gerant detient les 70% restant. Nos rapports se passent mal, et nous devons prendre une decision.rnSachant que je ne veux pas revendre mes parts, peut-il m'y obliger?rnQuels sont mes recours?rnDe plus dans les decisions quotidiennes (ex: embauche d'un salarié) ai-je un pouvoir de decision, de m'y opposer pour le bien de la société?rnDe plus, nous sommes un commerce, c'est mon associé qui reccupere les recettes de la société, je sais qu'il ne dépose pas tout l'espece en banque (vu sur les relevés bancaire et difference avec les reglements du logiciel interne)quels sont mes recours par rapport à ça?rnMerci d'avance pour vos reposes et votre aide